



Chambre
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**

ILE DE LA RÉUNION



TP MÉCANICIEN DE MAINTENANCE AUTOMOBILE

Titre du Ministère du travail
de Niveau 3 enregistré au RNCP

LES OBJECTIFS :

Le mécanicien de maintenance automobile assure l'ensemble des opérations de maintenance courante en suivant les préconisations du constructeur.

Activités visées :

Il effectue le remplacement des éléments et des organes mécaniques de liaison au sol, de la transmission et du groupe motopropulseur. Il intervient également sur le véhicule pour le remplacement des éléments mécaniques des systèmes de visibilité et de signalisation ou pour poser des accessoires directement connectables.

Il opère sur tout type de véhicule de transport de neuf personnes ou moins et de transport de marchandises de moins de 3.5 tonnes. Ces véhicules sont mus par des motorisations essentiellement thermiques, mais aussi, hybrides ou électriques.

Le professionnel intervient, notamment en fonction de consignes orales ou écrites sur fiches de travaux, sous la responsabilité d'un hiérarchique auprès de qui il rend compte des interventions réalisées.

L'emploi s'exerce le plus souvent en atelier. Les postures vont de la station debout, face à un plan de travail ou un appareil, jusqu'à des positions fléchies, allongées ou pouvant même conduire à se contorsionner pour certaines interventions dans l'habitacle. Une bonne dextérité est nécessaire.

LES DÉBOUCHÉS :

- Opérateur de service rapide
- Mécanicien de maintenance automobile

SUITE DE PARCOURS :

- CAP Maintenance des véhicules
- Formations complémentaires permettant d'atteindre le niveau 4 (bac technique) :
Technicien électromécanicien automobile

LES +++ DE LA FORMATION :

Accès possible à l'internat, la restauration
Aide au petit équipement.
Participation à des concours

CMA FORMATION

Centre de Formation de Saint- Pierre
0262 70 99 62

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat est inscrite
auprès de la Préfecture sous le n° d'existence 98 97 022 98 97



Chambre
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**





TP Mécanicien de Maintenance Automobile

NIVEAU 3

PUBLIC

Contrat d'apprentissage : Jeunes âgés de 16 à 29 ans
Contrat de professionnalisation : à partir de 18 ans
Formation continue : Chef d'entreprise, Conjoint,
Salarié et Demandeur d'emploi

CONDITIONS D'ACCÈS ET PRÉ-REQUIS

Sans prérequis.

EQUILANCES PASSERELLES

Pas d'équivalences.
Pas de passerelle

MODALITES ET DÉLAIS D'ACCÈS

Entrée possible tout au long de l'année pour une entrée
en formation principalement en août ou en septembre.
Intégration en formation dans les trois mois du début
du contrat d'apprentissage.
Admission sur dossier et possibilité d'entretien

PIÈCES À FOURNIR LORS DE L'INSCRIPTION

Dossier de candidature complété
Copie de la pièce d'identité
Curriculum vitae et lettre de motivation

TARIFS

Contrat en alternance : prise en charge selon les coûts
définis par l'OPCO de l'entreprise formatrice.
Stagiaires de la formation professionnelle : prise en
charge possible en fonction du statut et des droits
acquis.
Coût de la formation : nous consulter pour devis

Effectuer l'entretien périodique

Intervenir sur un circuit de
climatisation automobile

Poser des accessoires connectables

CONTENU PÉDAGOGIQUE

BLOCS DE COMPÉTENCES

- Effectuer l'entretien périodique, remplacer les pneus et les éléments du système de freinage des véhicules automobiles
- Remplacer les éléments de liaison au sol, de direction, de transmission, de signalisation et de visibilité des véhicules automobiles et poser des accessoires connectables
- Remplacer la distribution et la motorisation thermique des véhicules automobiles

DURÉE

1 an

Durée adaptée en fonction des profils et des situations

MODALITES

Présentiel 1 semaine sur 3 en centre de formation

MODALITE D'EVALUATION ET CONDITIONS DE DÉLIVRANCE DU DIPLÔME

Le titre professionnel est composé de trois blocs de compétences dénommés certificats de compétences professionnelles (CCP). Modalités d'évaluation :

- Mise en situation professionnelle avec jury
- Dossier professionnel
- Entretien final

MOYENS ET MÉTHODES MOBILISÉES

Accompagnement individualisé
Mise en situation de cas concrets avec des apports théoriques et pratiques
Livret d'alternance ; Visite en entreprise
Moyens techniques : salles de formation, salles informatique, plateaux techniques
Encadrement : formation encadrée par des professeurs de matières techniques et générales, ainsi que par un maître d'apprentissage ou tuteur en entreprise

VOS CONTACTS AU SERVICE APPRENTISSAGE

Saint-Denis : 0262 21 04 35 - Saint-Pierre : 0262 96 12 40 - Saint-Paul : 0262 45 52 52 - Saint-André : 0262 46 62 00



Accueil et handicap

Pour toute demande relative à des besoins spécifiques notre référent handicap est à votre disposition.

